



**Autoroutes du Sud de la France  
Madame Josiane Costantino  
Direction des ressources humaines  
Quartier Sainte Anne  
84967 Le Pontet Cedex**

Lunel, le 7 juillet 2009

**Objet** : Niveaux  
d'exploitation

Madame,

Ce dossier a été abordé à plusieurs niveaux avec les institutions du personnel, et notamment au CCE du mois de mai dernier et dans les comités d'établissement.

Nous allons évoquer notamment les débats survenus sur la DRE Provence Camargue. Trois niveaux de trafic conditionnent les délais d'intervention et l'organisation de la viabilité hivernale sur ASF. Se basant sur les interventions du 1/01/2008 au 31/05/2009 [60% des interventions du 1<sup>er</sup> fourgon d'intervention ne devant pas dépasser le délai prévu et l'ensemble devant respecter 1 moyenne] la direction régionale estime qu'il n'est plus nécessaire de pourvoir systématiquement le 3<sup>ème</sup> poste de patrouilleur en P3 sur l'ensemble des districts de la DRE, mais également les P1 et P2 d'Orange et Salon. Elle souligne ne rien vouloir brusquer et s'engage sur un maintien de rémunération des modulés par l'ICP3 et la continuité des TSA pour 2009.

Cependant, de nombreuses et épineuses questions se posent :

Il s'agit là d'un niveau de service établi par ASF [comme le SDER précédemment] qui prévoit uniquement le délai d'intervention du 1<sup>er</sup> fourgon. Rien n'est prévu pour l'arrivée du 2<sup>nd</sup> véhicule sans lequel rien n'est possible. De même si plusieurs événements arrivent en un temps rapproché, seul l'intervention d'un 1<sup>er</sup> fourgon sera prise en compte. Pour la CFDT, on ne peut nier qu'avec 2 patrouilleurs au lieu de 3, le temps total des interventions va s'allonger. En effet, très souvent l'arrivée du 2<sup>nd</sup> véhicule d'intervention sera plus tardive en exposant ainsi plus longtemps les intervenants déjà sur place mais aussi les clients.

Les conditions de travail des salariés affectés à ces postes seront modifiées : multiplication des interventions, allongement des tournées et des trajets lors des interventions, en particulier pour le 2<sup>nd</sup> véhicule, accroissement du temps d'exposition lors des protections pour le 1<sup>er</sup> intervenant etc.

Sur un autre registre, la CFDT note qu'ASF modifie son organisation sécurité de façon unilatérale en se contentant d'informer les institutions représentatives du personnel. Si le débat a eu lieu, les décisions étaient déjà prises.

La direction ne transpose pas ainsi sa volonté d'un dialogue social de qualité mais plutôt une estimation de la filière sécurité qu'elle juge en état de « surqualité » !

Des tensions sont aujourd'hui palpables dans les équipes sécurité et à la viabilité. De multiples interrogations et craintes se font jour, comment ne pas les entendre ? De plus, dans la période actuelle, les conditions nécessaires à un dialogue serein ne sont pas présentes.

Nous vous demandons donc aujourd'hui de ne pas systématiser les non remplacements tels qu'ils apparaissent aujourd'hui sur les districts concernés, et de tout faire pour pourvoir à ces absences ponctuelles, comme cela a été présenté notamment sur la DRE Languedoc Roussillon. Ce ci permettra de laisser respirer le dialogue social qui pourrait en être affaibli, d'autant plus que ce dossier aura des répercussions multiples dans toutes les régions d'ASF.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Floréal PINOS



Délégué Syndical central

Copies :

- Sébastien Fraise - DESE
- Vincent Le Parc - DESO
- Jérôme Pissonnier – Directeur développement social
- Stéphane Ravailier – Coordonateur CFDT réseau est
- Pascal Roby - Coordonateur CFDT réseau ouest